

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 11/08/1936 11/08/1936

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 août 1936

Numéro JO
n° 477 du 31/08/1936

Date du numéro
31 août 1936

TEXTE INTÉGRAL

les héritiers de Chérifah Amoune Sayed Hassan el Hazimi, Mohamed Ahmed, Mahmoud el Kadijia, fille et fils de Sayed Hassan el Hazimi, sujets britanniques d'Aden, sont autorisés exceptionnellement à céder aux nommés Mohamed, Taha et Ali, fils de Abdallah Ahmed Essafi, les droits de propriété définitifs ou provisoires qu'ils détiennent à Djibouti sur le lot n° 34 du Livre foncier de la colonie et sur une maison en pierres sise au Bender, quartier n° 5.